

Présentation de l'AMAP

-PROJET DE L'ANOPHELE-



Késako, c'est quoi l'AMAP?

- L'AMAP est un projet de l'ANOPHELE qui met en relation les producteurs de la région et les étudiants nantais.
 L'AMAP ou "Association pour le Maintient d'une Agriculture Paysanne" a pour objectif de développer une consommation locale, bio et de saison.
 - Tout au long de l'année tu auras le plaisir de venir récupérer tes produits (œufs, légumes, miel,...) et de participer aux distributions avec nous !!







Où et Quand?

Où ? Les distributions auront lieu sur le parking de la fac de médecine (à Veil).

Quand ? Elles se dérouleront de manière hebdomadaire le mercredi soir de 18h à 19h15, de début septembre à début mai.



Les paniers de l'AMAP

L'AMAP c'est un panier de légumes et de fruits des producteurs bio : Mireille et David Giroux.

3 formats:

➤ Petit panier à 8€/ semaine,

c'est ~4 à 6 sortes de légumes, soit la consommation pour 1 personne (+1 panier de fruits/mois)

> Grand panier à 15€/ semaine,

c'est ~6 sortes de légumes, soit la consommation pour 2 personne ou pour 1 personne qui mange beaucoup de légumes

(+1 panier de fruits/mois)

> Panier de fruits à 6€/ mois,

généralement 1 panier = 1kg de pommes (c'est super pour faire des compotes), 2 kiwis et 3 poires /!\ La distribution des paniers de fruits n'aura lieu qu'1 fois par mois

Précision concernant les paniers

Il n'est pas possible de prendre exclusivement un panier de légumes.

En effet, si vous vous engagez à recevoir un panier de légumes, la distribution d'un panier de **fruits** (1 fois/mois) est **inclue** dedans.

En revanche, cette année il est possible de prendre uniquement des paniers de fruits sans prendre des paniers de légumes. Si tu veux, tu peux commander plusieurs paniers de légumes que tu récupéreras qu'une seule fois par moi ;)



Mais l'AMAP c'est aussi...



Des oeufs:

Mireille la productrice de légumes est en contact avec un éleveur de poules. C'est elle qui les apportent lors des distributions.

/!\ Les œufs sont à <u>40 centimes la pièce</u> et tu t'engages à les récupérer pour <u>1 semestre entier</u>.

Du miel :



La vente de miel a lieu **2 fois / semestre** auprès de l'apiculteur Bastien Guignard.

/!\ la 1ere distribution se tiendra le 13 septembre de 18h à 19h15.



Du pain:

La productrice de pain de l'année dernière ne poursuit pas avec nous cette année.

Nous espérons trouver un nouveau producteur le plus rapidement possible. Nous te tiendrons au courant dès que nous en saurons plus !!

Inscription

Ça y est, tu es déjà conquis par ce beau projet!

Tu pourras retrouver le lien d'inscription dans le texte ci-joint;)

Ce que tu dois savoir avant de t'inscrire :

- L'inscription est <u>au SEMESTRE</u>
 Tu t'engages donc à venir chercher ton panier chaque semaine de septembre à janvier
- 2) Tu devras participer à UNE distribution avec nous !! (tu verras, c'est super chouette). Si tu souhaites réserver ton jour de distribution dès maintenant c'est possible : le lien du Google sheet est en description

NB : Si tu es en première année, tu n'es pas obligé.e de participer à une distribution.

3) Il te faut <u>adhérer à l'Anophele</u>, (1€ symbolique) que tu peux régler : au local directement durant les permanences de septembre, en liquide ou par helloasso (lien dans la description)

Comment payer à l'AMAP?

Une seule modalité de paiement cette année :

Par chèque à l'ordre de David GIROUX. Les chèques sont débités au mois.



Pour mieux comprendre les paiements



Distributions du S1

SEPTEMBRE 3 distributions: 13-20-27

petit panier = 24€ grand panier = 45 €

OCTOBRE 4 distributions: 4 - 11 - 18 (double panier) + début des distribution des paniers de fruits

petit paniers = $8 \times 4 + 6 = 386$ grand panier = $15 \times 4 + 6 = 666$

NOVEMBRE 4 distributions: 8 - 15 - 22 - 29

petit paniers = $8 \times 4 + 6 = 38 \in$ grand panier = $15 \times 4 + 6 = 66 \in$

DÉCEMBRE 3 distributions: 6-13 (double panier) + 1 panier de confiture pour la 1ere semaine de

janvier

petit paniers = $8 \times 3 + 6 + 8 = 386$ grand panier = $15 \times 3 + 6 + 8 = 596$

JANVIER 4 distributions: 10 - 17 - 24 - 31

petit paniers = $8 \times 4 + 6 = 386$ grand panier = $15 \times 4 + 6 = 666$

A régler en 5 chèques (1 pour chaque mois), à l'ordre de :

David GIROUX

A l'arrière du chèque: NOM/Prénom

Pour mieux comprendre les paiements



Pour les FRUITS



Distributions du S1:

SEPTEMBRE pas de distribution de fruits

panier= 0€

OCTOBRE 1 distribution: le 11

panier= 6€

NOVEMBRE 1 distribution: le 15

panier=6€

DÉCEMBRE 1 distribution: le 13

panier= 6€

JANVIER 1 distribution: le 17

panier= 6€

TOTAL (engagement S1): 176€ pour le petit panier

302€ pour le grand panier

24€ pour 1 seul panier de fruits/48€ pour 2 paniers de fruits,...

A régler en 5 chèques (1 pour chaque mois), à l'ordre de :

David GIROUX

A l'arrière du chèque: NOM/Prénom